



« Soutenir les apprentissages des élèves déclarés à besoins éducatifs particuliers : des exigences aux adaptations »

**LE SE-UNSA organise un stage
avec l'intervention de Vanessa BACQUELE**

**au lycée professionnel hôtelier – 74 rue du Grand Barberaz
73190 CHALLES LES EAUX**

Le jeudi 21 janvier 2021 de 9h00 à 16h30

Après dix ans d'enseignement en classes spécialisées suivis de quelques années d'activité comme chargée de mission dans la formation continue des enseignants dans le département de la Savoie, Vanessa Bacquelé obtient un Master mention recherche en 2011 à l'Université Lumière Lyon2. Elle intègre par la suite l'Institut des Sciences et Pratiques en Education et Formation (ISPEF) de l'Université Lumière Lyon 2 et engage une thèse au sein du Laboratoire *Education, Cultures, Politiques* (ECP) sous la direction du Pr Charles Gardou, intitulée « Lire et écrire avec des outils informatiques. Le tissage d'un projet de compensation pour des adolescents dyslexiques ». Celle-ci sera soutenue en 2016. Depuis 2017, elle travaille à l'Université de Genève au sein de l'équipe *Pratiques professionnelles et apprentissages en contexte d'enseignement spécialisé* comme chargée d'enseignement et dispense également des enseignements à l'université Lumière Lyon2 dans le cadre du Master « Référent handicap »...

Les thèmes abordés lors de la journée :

Thématique : « Soutenir les apprentissages des élèves déclarés à besoins éducatifs particuliers : des exigences aux adaptations »

La scolarisation des élèves institutionnellement identifiés comme « à besoins éducatifs particuliers » au sein des établissements ordinaires dans des classes et/ou des dispositifs inclusifs questionne les démarches d'enseignement et les besoins d'aménagements pédagogiques et didactiques nécessaires à leurs apprentissages. De l'évaluation de leurs compétences à la mise en place de différents types de soutien dans des situations ajustées : quelles sont les pistes possibles pour garantir à ces élèves de bonnes conditions pour apprendre et occuper leur rôle social tout en tenant compte du collectif de classe ?

Pour vous préinscrire, vous devez remplir [ce formulaire](#)

Tous les collègues peuvent s'inscrire. Le stage ayant un nombre de places limité, il sera réservé en priorité aux adhérent(e)s... Nous précisons, le vendredi 12 décembre 2020, qui est retenu ou non. Nous donnerons alors aux inscrits tous les éléments à

Section de Savoie

envoyer à leur IEN et/ou chef d'établissement pour participer au stage, **afin qu'ils les transmettent avant le 21 décembre 2020 (délai de rigueur).**

Parallèlement, il est possible de déjeuner sur place au restaurant d'application du lycée (12 euros par personne) : entrée/plat/dessert, 1 verre de vin + 1 café. Pour cela, nous vous demandons aussi de vous inscrire sur le formulaire. Le SE-Unsa prendra à sa charge 7 euros pour le repas des adhérents. Bien entendu, tout ceci sous réserve des conditions sanitaires.

**Attention : le nombre de places disponibles est limité.
Inscrivez-vous rapidement si vous souhaitez y participer.**